

M. PEARKES: Le travail fait par le *Labrador* a été remarquable, comme vous l'avez dit. L'une de ses tâches importantes a été d'aider à la construction de la ligne avancée de première alerte, à l'escorte de navires jusqu'aux eaux septentrionales et à l'exploration de routes que ces navires pourraient suivre pour participer à la construction des stations de la ligne de première alerte.

A l'heure actuelle, cette ligne a été achevée et, ce travail n'est presque plus nécessaire.

Cet été, comme il a été mentionné à la Chambre dans une réponse à une question posée récemment par M. Chevrier, le *Labrador* fait des croisières dans le nord pour étudier le mouvement de la glace et recueillir des données océanographiques; c'est la même sorte de travail qu'il faisait auparavant pour la Marine royale canadienne.

Le PRÉSIDENT: C'est à vous, monsieur Chambers.

M. CHAMBERS: Monsieur le président, lorsque nous discutons la documentation qui nous a été fournie à la dernière réunion, il y avait un article relatif au transfert de matériel des stocks de guerre à d'autres pays de l'OTAN, jusqu'à concurrence de 98 millions de dollars. On nous a dit alors qu'une partie de cette somme était représentée par certains navires de la Marine canadienne tels que l'*Algerine*, la corvette et ainsi de suite. Je me demande comment leur valeur a été calculée.

M. PEARKES: Elle est calculée d'après une formule établie pour le programme d'aide mutuelle.

M. ARMSTRONG: La loi exige que la valeur actuelle de ce matériel soit calculée aux fins de l'aide mutuelle.

En ce qui concerne le matériel dont nous parlons, l'*Algerine*, c'est sa valeur actuelle qui est donnée; cette valeur est considérée comme étant ce que la transformation de ces navires a coûté à la marine (ils ont été construits pour la dernière guerre). Le coût calculé aux fins de l'aide mutuelle ne tient pas compte du coût initial, mais il comprend le coût de leur dernière transformation. Il comprend aussi le coût du matériel qui est installé sur ces navires, ainsi que celui des approvisionnements et des fournitures.

M. CHAMBERS: On ne déduit aucune dépréciation?

M. ARMSTRONG: Aucune.

Le PRÉSIDENT: Vous avez la parole, monsieur Broome.

M. BROOME: J'allais dire que, puisque nous commençons à discuter l'une des trois armes, M. le ministre aimerait peut-être qu'un représentant de cette arme fût là. Nous levons la séance généralement à midi et demi et nous pourrions peut-être la lever maintenant.

M. PEARKES: Les représentants de l'arme en question sont là. Je propose donc que nous continuions.

Le PRÉSIDENT: Vous avez la parole, monsieur Carter.

M. CARTER: Pour revenir au *Labrador*, je crois comprendre qu'on avait installé du matériel spécial dans ce navire à cause de la nature de son travail. Ce matériel se trouve-t-il toujours dans le navire ou a-t-il été démonté et débarqué?

M. PEARKES: Certaines installations ont été enlevées et se trouvent maintenant parmi les fournitures de navires. Vous avez remarqué peut-être, puisque vous m'avez accompagné samedi dernier au dépôt d'approvisionnements de la marine à Ville La Salle, qu'il y avait là du matériel enlevé du *Labrador*. C'étaient les fournitures de navires. Mais les installations scientifiques qui ne sont pas du type naval se trouvent encore, autant que je sache, à bord du *Labrador*.